

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

LA REVUE FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOLOGIE MÉDICALE publie 4 numéros par an (et éventuellement des numéros spéciaux). Elle se fait le rapporteur des travaux des différentes sociétés associées. Elle accepte des travaux originaux présentés sous l'égide de l'une de ces sociétés.

CONDITIONS DE PUBLICATION : Les textes doivent être adressés en triple exemplaire dactylographiés simple interligne, avec une disquette (Mac ou PC), au secrétaire général de l'association concernée. Celui-ci se chargera de l'adresser au secrétariat de rédaction. Chaque texte sera édité sur décision du comité de lecture, soit in extenso, soit sous forme résumée. Les auteurs s'engagent à ne pas avoir déjà publié et à ne pas soumettre simultanément à une autre revue les textes proposés.

L'ARTICLE : Il doit comprendre les éléments suivants dans l'ordre: **titre de l'article, noms et initiales du ou des prénoms des auteurs, titres, fonctions et adresse professionnelle**, adresse de correspondance de l'auteur référent, résumé anglais et français (250 mots maximum), **mots clés anglais et français** (au maximum 6) et **titre en anglais**, texte proprement dit, remerciements éventuels en fin de texte, références, tableaux, figures, illustrations.

Les références bibliographiques sont données selon le système de Harvard. **L'auteur et l'année apparaissent entre parenthèses dans le texte.** S'il y a plus de deux auteurs, seul le premier auteur est retenu, suivi de "et al." Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur de l'article de référence. Tous les noms des auteurs d'une référence doivent être cités, sauf s'ils sont plus de six, alors ne seront rapportés que les trois premiers suivis de "et al.". Le nom des auteurs est suivi de l'année de parution, puis du titre de l'article, du tome et des pages. S'il s'agit d'un ouvrage complet, le nom des auteurs, l'année, le titre de l'ouvrage, l'éditeur et le lieu de l'édition doivent être indiqués. S'il s'agit d'un chapitre d'ouvrage, le nom des auteurs, l'année, le titre du chapitre, le titre de l'ouvrage, le nom de l'édition, la page du chapitre, l'éditeur et le lieu de l'édition doivent être indiqués. Les noms de revues et d'ouvrages précédés de *In* doivent être indiqués en caractère italique.

Exemples: Barsky A.-J., Franck C.-B., Cleary P.-D. et al. (1991). The relationship between hypochondriasis and age. *American Journal of Psychiatry*, 148, 923-928.

Hardy P. (1993). *Épidémiologie des associations entre troubles mentaux et affections organiques*. Presses Universitaires de France, Paris.

Katona CLE (1992). The prognosis of depression in old age. In *Recent Advances in Psychogeriatrics 2* (ed.T.Arie), p. 59-70. Churchill Edinburgh Livingstone.

Le titre de la revue doit toujours être donné en entier. Seules les références citées dans le texte doivent être mentionnées.

LES TABLEAUX (composés en caractère d'imprimerie) doivent être composés indépendamment du texte, mais appelés dans celui-ci par un numéro en chiffres romains. Chaque tableau a un titre (au-dessus) et éventuellement une légende (en dessous).

LES FIGURES (illustrations non composées en caractères d'imprimerie: dessins, graphiques, photos...) sont aussi présentées en dehors du texte et appelées dans celui-ci par un numéro en chiffres arabes. Chaque figure a une légende (en dessous).

ABRÉVIATIONS : Pour les unités de mesure et de chimie, ils doivent être conformes aux normes internationales: pour les noms, l'abréviation doit être indiquée dès son premier emploi, entre parenthèses. S'il y a trop d'abréviations, leur signification doit être fournie sur une page séparée.

ÉPREUVES CORRIGÉES AVANT PARUTION : Elles devront être renvoyées à l'éditeur dans un délai maximum d'une semaine, après corrections.

TIRÉS À PART : Ils seront adressés au premier auteur seulement sur demande et à titre onéreux.